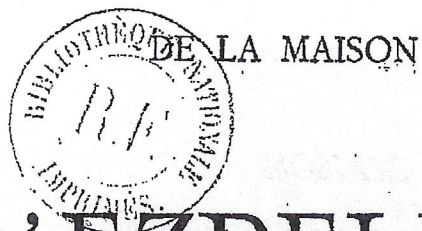
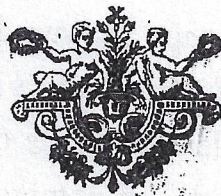
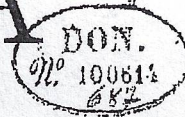


HISTOIRE & GÉNÉALOGIE



D'EZPELETA



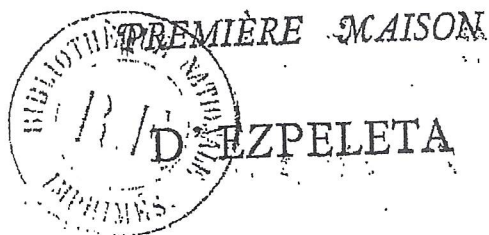
PARIS

1876.

115  
1



## CHAPITRE I



I

**L**a maison d'Espeleta est originaire du pays de Labourd, — ancien duché de Guyenne, — où étaient situés la baronnie de son nom et le château qui fut le berceau de cette vaillante race dont les chefs apparaissent dès le XI<sup>e</sup> siècle, au nombre des hauts barons Euzkariens, dans les annales de Bayonne, du Labourd et du royaume de Navarre.

Espelette, — *en langue Basque Ezpeleta, lieu couvert de buis*, — est une commune de 1500 âmes, à 20 kilomètres de Bayonne, et l'un des chefs-lieux de canton de cet arrondissement, — Basses - Pyrénées. On y voit encore aujourd'hui les restes du manoir des barons d'Espeleta, mais rien qui rappelle la forteresse primitive. *Je suis allé voir l'antique château d'Espelette* — écrivait, il y a quelques années, un auteur basque. — *Je n'y ai trouvé ni armoiries, ni tours féodales, ni vieux bastions. Les fondements de deux tours,*

quelques débris de rempart, un grand corps de bâtiment d'un aspect disgracieux, voilà tout ce qui reste de sa grandeur passée (1). On verra plus loin que les habitants d'Espelette avaient rasé l'ancien château, en 1637, lors de la confiscation de la baronnie par le roi de France; le parlement de Bordeaux les condamna à payer 25000 livres de dommages-intérêts à Barbe d'Espeleta.

Une enquête faite en l'an 1311, prouve que le village appartenait en entier aux seigneurs d'Espeleta. A cette époque, Edouard II, roi d'Angleterre, fit rechercher par des commissaires quels étaient, au juste, les droits de la couronne dans le Labourd. L'information établit que les seigneurs d'Espeleta, de Sault, de Lahet et de Pagandure avaient construit des habitations sans requérir l'assistance du bailli pour allumer le premier feu; mais que le seigneur d'Espeleta possédait en propre les terres de la paroisse d'Espeleta, le seigneur de Pagandure celles de la paroisse de Macaye, et le seigneur de Sault un vacant de peu d'importance dans la paroisse de Hasparren, et que dès lors le Roi d'Angleterre, Duc de Guyenne, n'y devait réclamer que les droits de haute seigneurie (2).

Vassaux des princes d'Aquitaine, les seigneurs d'Espeleta, comme les seigneurs de Garro dont nous aurons à parler au chapitre II, suivirent la fortune des rois d'Angleterre jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Leur puissance était telle dans tout le pays Basque, leur réputation de bravoure si grande, que les rois de Navarre voulurent se les attacher; ils leur accordèrent de nombreux privilèges et donnèrent à chacun des seigneurs d'Espeleta et de Garro, un château au pays d'Ossès, dans la *Mérindée d'Ultra-puertos* (Basse-Navarre).

Les rois de France eurent aussi à récompenser les services que leur rendirent les seigneurs d'Espeleta, et Louis XI, étant à Bayonne, érigea

(1) C. Duvolsin, *Cambo et ses alentours*. Bayonne, 1858, in-12, pag. 74.

(2) Arch. de Bayonne, DD. 20, num. 1. *Inquisitio terra de Labourt facta die veneris post festum annunciationis beatae Mariae virginis anno Domini m. ccc. xj.*

en baronnie la terre et seigneurie d'Ezpeleta, au pays de Labourd, en y annexant les droits de justice haute, moyenne et basse, par lettres patentes du mois de mai 1462, en faveur de Jean d'Ezpeleta, 1<sup>re</sup> du nom, seigneur du dit lieu, vicomte de Valderro, en Navarre, et lui accorda une pension de 400 livres, somme considérable pour cette époque.

Par la suite, les habitants du bourg voulurent contester quelques uns des droits de seigneurie des barons d'Ezpeleta; mais ils furent déboutés de leurs prétentions par lettres royales du 13 décembre 1476, et par plusieurs arrêts du parlement de Bordeaux que nous relaterons dans le cours de la généalogie.

4  
—  
Dès le xvi<sup>e</sup> siècle, les barons d'Ezpeleta habitèrent le plus souvent leurs palais de Pampelune et de Berriozar, et la vicomté de Valderro: aussi le château d'Ezpeleta perdit-il peu à peu de son importance. On voit par les Actes publics de Rymer, que ce manoir avait été reconstruit et fortifié par Bertrand d'Ezpeleta, premier vicomte de Valderro; Henry v, par lettres datées de Westminster le 24 août 1413, ordonna aux sénéchaux d'Aquitaine et des Lannes, au châtelain de Mauléon, au maire de Bayonne et au bailli de Labourd, de faire démolir et renverser *la forteresse de pierres* que le seigneur d'Ezpeleta, son homme lige, [*Dominus d'Esplete, armiger, ligens noster,*] avait fait édifier et bâtir dans le territoire de Bayonne (1). Mais Bertrand d'Ezpeleta en appela et obtint gain de cause, car, en 1414, le comte de Dorchester, lieutenant général en Guyenne, rendit une sentence par laquelle il justifia *que Auger [de Garro], seigneur d'Espelette, ses antécresseurs et descendants, avaient eu, avaient, et auraient la justice audit lieu d'Espelette, et que les baillis de Lapord ne pourraient entrer dans leurs terres pour y prendre les décrétés, même les étrangers, sans demander et obtenir permission aux dits et des dits seigneurs* (2).

(1) Rymer, *Fœdera etc. etc.*, tome ix, p. 47.

(2) C. Duvoisin, *Cambo et ses alentours*, pag. 75.

Les châteaux de Garro et d'Ezpeleta en Basse-Navarre, distincts de ceux du même nom, situés dans le Labourd, procurèrent à leurs seigneurs les droits et honneurs que possédaient les gentilshommes vassaux de la couronne de Navarre, et leur permirent de siéger aux Cortés comme chevaliers fiéffés, dans un royaume où l'entrée aux Etats était attachée aux *palacios de hijos d'algo*, et non personnelle (1).



II

Les armoiries de la maison d'Ezpeleta sont *d'argent au lion rampant de gueules*, et Don Martin de Vizcay qui les blasonne *de plata con leon colorado rampante*, ajoute: *Los animales assi mesmo representan vencimiento y hechos valerosos. Los leones significan brabeza y valentia. Son armas comunisimas de casas particulares, de provincias y de republicas. Usan delos en sus escudos las de Agramont, Lacarra, Mebarin, Harismendi, Irumberri, Laxaga, Santa Maria en Heleta, Labex, Satariz, Sala de San Pelay, San Esteven, Ezpeleta, etc.* (2).

Dans les sceaux des seigneurs d'Ezpeleta de la première race, le heaume est timbré d'une tête de chien braque, cimier que certaines branches ont conservé dans leurs armes.

Quoique le lion seul constitue l'emblème originaire de la maison d'Ezpeleta, les différentes branches de cette famille ont, suivant un usage très répandu en Navarre et dans toute l'Espagne, écartelé leurs armes de celles de diverses alliances.

(1) Martin de Vizcay, *Drecho de naturaleza, etc.*, Saragosse, 1621, in-4. pag. 100. — *Catalogue des Maisons Nobles de la Navarre donnant entrée aux Etats Généraux de ce Royaume*. Msc.

(2) Vizcay, *Drecho de naturaleza, etc.*, pag. 117 et 118. — Arch. de Pampelune, *Registro de las armas, etc.*, gr. in-fol.

Les armoiries de chacune de ces branches seront décrites dans le chapitre qui en donnera la filiation.



III

Le premier sujet connu de cette noble race est Don AZNAR, SEIGNEUR D'EZPELETA, chevalier, l'un des douze ricombres de Navarre en l'an 1059 (1).

6  
Doña TODA DE HUARTE, — que l'auteur des Annales de Navarre qualifie *Señora ilustre*, — était DAME D'EZPELETA vers la fin du même siècle, et, sans doute, veuve d'un seigneur de ce nom. En 1090, elle fait donation à l'abbaye de Saint-Sauveur-de-Leyre, du monastère de Huarte consacré à Saint Etienne, avec ses maisons et son cimetière, la vigne jointe au monastère, et d'autres vignes, terres et jardins; elle reconnaît que son aïeule Doña SANCHA avait déjà fait abandon de ces biens à la dite abbaye, avec le consentement des père et mère de Doña Toda. Elle fait aussi don des rentes des moulins du roi, situés à Huarte, et des moulins neufs situés à Ezpeleta, et cela, avec le consentement de sa fille Doña URRACA, et du mari de celle-ci, Don XIMEN - FORTUNEZ (2). L'église d'Ezpeleta était, comme celle de Huarte, sous le vocable de Saint Etienne.

La dignité de ricombre dont fut revêtu Aznar d'Ezpeleta, était personnelle: c'était, après la charge d'*Alférez Royal*, le plus haut titre auquel

(1) Document cité dans la généalogie des maisons de Gaviria, Loyola, Estenaga, etc., et relaté par Don Pablo La Vergne, Chroniqueur Roi d'armes de S. M. la Reine d'Espagne, dans un certificat de noblesse, avec preuves, délivré à Madrid, le 27 mai 1840, à Don FRANCISCO - XAVIER D'EZPELETA ET IRISARRI.

(2) Moret, *Anales del reino de Navarra*, in-fol. t. II, pag. 35.

put prétendre la noblesse navarraise. Il n'y eut, dans le principe et jusqu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, que douze ricombres dans tout le royaume. *Le roi ne pourra* — dit le For de Navarre, — *tenir cour ni conseil sans l'assistance des ricombres ..... Il ne pourra faire ou conclure ni guerre, ni paix, ni trêve avec ou contre aucun roi, aucune reine, sans l'avis des douze barons ou hommes sages ..... Le jour de son couronnement, les douze barons ou ricombres feront serment sur la croix et l'évangile d'avoir soin de la personne du roi, de l'état et de la conservation des Fors.* Le pennon et la chaudière, insignes réservés aux ricombres, indiquaient qu'ils avaient le droit de lever des troupes et l'obligation de les nourrir. A la création d'un ricombre le roi lui donnait, à vie, la jouissance de quelques seigneuries avec les droits royaux. Bien que les ricombres fussent de rang égal, l'importance de leurs ricombries ne l'était pas : cela dépendait du nombre de caveries ou fiefs de chevalier que le ricombre tenait du roi. L'effectif des gens d'armes à la tête desquels chaque ricombre devait accompagner le roi à la guerre, était basé sur les revenus de son gouvernement. Les ricombres [*ricos hombres, hommes riches, puissants,*] furent aussi appelés *sabios de la tierra*, et *señores con honores del rey* (1).

Les autres maisons du pays Basque cis-pyrénéen qui, à différentes époques, ont été honorées de la ricombrie sont celles de Béarn-Behorleguy, Belsunce, Domezain, Gramont, Lacarre, Laxague, Luxe, Mauléon, Sault et Tardets.

On voit donc que, déjà au xi<sup>e</sup> siècle, les seigneurs d'Ezpeleta marchaient de pair avec les plus puissants barons de la Navarre ; mais les documents conservés dans diverses archives ne permettent de les suivre d'une manière non interrompue qu'à partir du xii<sup>e</sup> siècle.

(1) Moret, *Anales del reino de Navarra*, t. III, p. p. 72, 252, 264 et 466. — Yanguas, *Diccionario de antigüedades del reino de Navarra*, petit in-4<sup>o</sup> t. III, pag. 271. — Belsunce, *Histoire des Basques*, in-4<sup>o</sup>, t. III, pag. 483.

I. JEAN D'EZPELETA, 1<sup>er</sup> DU NOM, CHEVALIER, SEIGNEUR D'EZPELETA, [ *Johanne de Aspeleta*, ] et PIERRE D'EZPELETA, ÉVÊQUE DE BAYONNE, [ *Petro de Aspelata, episcopo Baïonica*, ] que l'on croit son oncle, souscrivirent en l'an 1170, avec les vicomtes de Tartas, de Bayonne, d'Orthe et de Baïgorry, Jean de Saint-Pée, Alphonse d'Urtubie, Chicon de Belsunce, Garcia d'Armendarits, Jean de Garro et d'autres chevaliers, à la charte des privilèges accordés à la ville de Bayonne par Richard Cœur de Lion, alors comte de Poitou, et, plus tard, duc d'Aquitaine et roi d'Angleterre (1). Jean d'Espeleta paraît avoir eu pour fils aîné et successeur, Alphonse dont l'article suit.

8  
—  
II. ALPHONSE, 1<sup>er</sup> DU NOM, SEIGNEUR D'EZPELETA, CHEVALIER, [ *Don Alonso, hijo de los señores de Espeleta*, ] vivait de 1190 à 1220. Il épousa Doña MARIA DE OZAETA, d'une noble maison de la ville de Vergara en Guipuzcoa, et en eut (2) :

Doña MARIA D'EZPELETA femme de DON MARTIN, SEIGNEUR D'ESTENAGA, CHEVALIER;  
de ce mariage naquit :

MARTIN-MARTINEZ, SEIGNEUR D'ESTENAGA en 1264, qui épousa Doña MARIA DE LOYOLA, dame de Loyola et d'Oñaz. D'eux descendait SAINT IGNACE DE LOYOLA (3).

III. SANZ, SEIGNEUR D'EZPELETA, CHEVALIER, que l'on présume fils de Don Alphonse et de Maria de Ozaeta, épousa avant l'an 1233 une demoiselle de la maison de SAULT, fille de *Pierre - Arnault de Sault, chevalier, seigneur de Sault & de Saint-Pée en Labourd, et de Raymonde de Saint-Pée*. Par un acte passé à Bayonne, dans le jardin des chanoines, avant le chant de prime le dimanche après la Purification (6 février) 1233 (*v. st.*), Pierre -

(1) Compaigne, *Chroniques de la ville & diocèse de Bayonne*, Pau, 1663, in-4<sup>o</sup>, pag. 23. — *Gallia Christiana*, t. I, pag. 1313. — Notes et pièces justificatives A.

(2) Salazar, *Historia de la casa de Lara*, in-f<sup>o</sup>, t. II, pag. 401.

(3) Ibidem.

Arnault de Sault, emprunte au chapitre 62 livres  $\frac{1}{2}$  morlans et donne en gage la dîme de Saint-Pée-d'Ibarrren, sous le cautionnement de Sanz d'Ezpeleta [*S. de Spelete*], son gendre (1). Le seigneur d'Ezpeleta [*Sanz, seignor d'Espelete*] fut présent avec Auger de Sault, Arnault, seigneur de Hirigoyen et d'autres gentilshommes labourdins, à la présentation des cautions données, en 1256, par Guilhem, seigneur d'Armendarits à l'évêque et au chapitre de Bayonne (2). Il est aussi nommé, avec son fils, dans une charte de l'an 1257.

IV. BERNARD-SANZ, SEIGNEUR D'EZPELETA, CHEVALIER, figure avec son père dans un acte du cartulaire de Bayonne de l'an 1257 [*En S. seignor d'Espelete. — B. S. d'Espelete fil de S. d'Espelete*] (3). Bernard-Sanz laissa de sa femme dont on ignore le nom :

- 1° GARCIE-ARNAULT, qui suit ;
- 2° SANZ D'EZPELETA, qui servait avec son frère dans la guerre de la Navarrerie, en qualité de mesnadier. Les mesnadiers formaient la garde du roi et se composaient de gentilshommes *rémissionnés*, c'est-à-dire, ne payant aucun quartier, et dont les preuves de noblesse étaient, à cause de cela, recherchées très-rigoureusement ; ils tiraient leur nom [*mesnaderos*] de *mesnada*, contraction de *mesonada*, mot dérivé du latin *mansio* qui, anciennement, signifiait *pour la maison*. En effet, les mesnadiers étaient commensaux du roi et admis au milieu de sa famille. Le mesnadier devait le service au roi durant 40 jours par an, en personne avec armes et chevaux et un cavalier bien armé à ses propres dépens, pour la défense du royaume, en temps de paix comme en temps de guerre (4). En 1276, Sanz d'Ezpeleta [*En Sanz de Ezpeleta*] donne un reçu de 20 livres tournois à messire Eustache de Beaumarchais, gouverneur de la Navarre, pour sa mesnaderie de l'année, et déclare que le sceau dont il se sert dans cette circonstance, est celui de Garcia-Arnault, son fils (5). Le

(1) Arch. des Basses-Pyrénées, *Livre d'or ou cartulaire de l'église Sainte-Marie de Bayonne*, f° 56.

(2) Ibidem, f° 39.

(3) Ibidem, f° 55.

(4) Moret, *An. de Nav.*, t. IV, pag. 253. — Oihenart, *Not. utr. Vasconie*, in-4°, pag. 104 à 112.

(5) Arch. Nationales, carton J 614, n° 232.

nom de sa femme n'est pas connu; mais on voit qu'il fut père de :

GARCIE-ARNAULT D'EZPELETA, CHEVALIER, nommé, le plus souvent, Garcia ou Garcia-Sanchez, c'est-à-dire, Garcia fils de Sanz. Son sceau, appendu à la quittance de 1276, est triangulaire et armorié d'un parti : au 1 trois coquilles en pal, et au 2 quatre fasces; légende: † S' EN GARSIA DESPELETA. Ces armes étaient évidemment celles de sa mère que Garcia avait adoptées, sans doute, pour se distinguer du chef de sa famille. Le 2 juin 1289, Edouard I, roi d'Angleterre, accorde des lettres de rémission à *Garsias Arn. de Espeleta*, et lui permet de tenir et posséder une maison forte dans la paroisse de Sare, au lieu appelé Harismendy, quoiqu'il l'ait fait construire sans l'assentiment du roi, aux charges d'être plus exact par la suite, et de remettre la dite maison forte au roi lorsqu'il en sera requis (1). En 1322 et 1323, il était mesnadier du roi et châtelain de Lerin [*Garcia Sanche de Espeleta*]; on le retrouve encore comme châtelain de Lerin [*Garcia Sanchez de Espeleta*], étant alors très-avancé en âge, dans un rôle du 1er janvier 1344 (2). On ne connaît pas sa descendance.

10  
v. GARCIE-ARNAULT, 1<sup>er</sup> DU NOM, SEIGNEUR D'EZPELETA, CHEVALIER, avait déjà succédé à son père lorsque toute la noblesse euskarienne partit pour la Terre-Sainte, à la suite de Saint Louis et de Thibaut II, roi de Navarre, ..... *Como fueron* — dit le P. Moret, — *los señores de Agramonte con los de su vando de la parte de Vascos, y de las Montañas el señor de Luxa con los suyos..... Don Inigo Velaz de Medrano, señor de la casa de Bidaurrèta y tier- ras de la Solana..... y cavalleros de no menor calidad con Don Juan Gonzalez de Agoncillo, alférez* (3). Au nombre des chevaliers de non moindre qualité que mentionne l'auteur des *Annales de Navarre*, il faut citer Garcie-Arnault, seigneur d'Ezpeleta, En Sanz d'Ezpeleta, son frère, Sanche-Arnault d'Armendarits, Ramon de Bardos, Bernard, seigneur de Garro, Bertrand

(1) Bibliothèque Nationale, section des manuscrits, Fonds Moreau, vol. 639, f<sup>o</sup> 131.

(2) Bibl. Nat. Msc. *Collection Duchesne*, vol. 99, pag. 9, et vol. 107, pages 344 et suiv. — Archives de Pampelune, caisse 10, n<sup>o</sup> 5.

(3) Moret, *An. de Nav.* t. III, pag. 295.

d'Uhart, les seigneurs de Belsunce, de Villanova et d'Irumberry, Auger de Mauléon, vicomte de Soule, Loup-Garcia de Sibas, Per-Yeneguez d'Andurain et les autres gentilshommes bas-navarraïns, labourdins et souletins que l'on retrouve de 1275 à 1277, avec Bernard de Gramont, Brax-Garcia de Luxe, seigneur de Luxe, d'Ostabat et de Lantabat, Bernard et Adam de Luxe, chevaliers, au nombre des mesnadiers qui combattaient sous les ordres de messire Eustache de Beaumarchais, gouverneur de la Navarre, l'un des bourgs de Pampelune, appelé la Navarrerrie, soulevé par Don Garcia Almoravit et quelques ricombres rebelles. Un auteur contemporain qui a écrit un poème très-intéressant sur cet épisode de l'histoire de Navarre, relate, avant d'aborder son sujet, le fait d'armes de Sanche le Fort et des basques à la bataille de *Navas de Tolosa*, et les prouesses du roi Thibaut et de ses chevaliers au siège de Tunis (1). Il ajoute que ces derniers s'en retournèrent en Navarre à la mort de Thibaut, qui eut lieu à Trapani, en Sicile, au mois de décembre 1270,

*Et adonc le Navarr s'en torneron maritz;  
Quar lor seinnor fo mort, qu'era pros e grazitz.  
E vengon en Navarra; & quan foron auditz,  
Levet se per la terra le plor, e'ls dols, e'ls critz.... (a)*

Garcie-Arnault d'Ezpeleta consentit deux quittances de 20 livres tournois chacune, en 1275 [*Don Gassia Arnalt d'Ezpeleta*] et 1276 [*yó Garcia Arnal, seynnor de Ezpeleta*] à Eustache de Beaumarchais, gouverneur du

(a) *Et alors les Navarraïns s'en retournèrent marris;  
De ce que leur soigneur qui était preux & gracieux fut mort.  
Et ils vinrent en Navarre; et quand ils furent ouïs,  
S'eleverent par le pays les pleurs, les douleurs & les cris....*

(1) Guillaume Anelier, *La guerre de Navarre*, in-4°, édition publiée par les soins de M. Francisque Michel dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France.

royaume pour son service de mesnadier (1). Il est présumé père de :

1<sup>o</sup> GARCIE-ARNAULT, qui suit;

2<sup>o</sup> et JEAN-ARNAULT D' EZPELETA, CONSEILLER D'ÉTAT ET ABBÉ DE LERIN, de 1318 à 1329. En 1320 il fut chargé d'administrer le royaume de Navarre avec Don Pedro de Mirafuentes et Godefroy de Morentayn, chevaliers (2). Le 24 juillet 1323, le roi de Navarre rend une sentence à Olite, en présence de Don Juan-Martinez de Medrano, ricombre, *Don Juan-Arnalt de Ezpeleta*, abbé de Lerin, alcaldes de la Cour, Don Guilhem-Arnalt, seigneur d'Arbide, chevalier, etc. (3). L'abbé de Lerin assiste aussi, le 11 novembre 1326, avec Oger de Sallejuzan et Guillaume-Arnaud, seigneur d'Arbide, chevaliers, Arnaud-Guillaume, seigneur de Gramont, Bernard, seigneur de Laxague, Péés de Luxe, Raymond-Guillaume de Mauléon, et plusieurs autres gentilshommes, à l'hommage que fit au roi de Navarre, Guitard d'Albret, vicomte de Tartas, pour le château de Garris et les terres de Mixe et d'Ostabaret (4). Dans un autre document de 1329, on le voit agir tant pour lui que pour les autres prélats du royaume de Navarre (5).

12  
VI. GARCIE-ARNAULT, II<sup>e</sup> DU NOM, SEIGNEUR D' EZPELETA, CHEVALIER, guerroyait en Navarre avec Garcia d' Ezpeleta, son cousin, en 1294 (6). Vassal et partisan du roi d'Angleterre, Garcia-Arnault II prit part à toutes les guerres de son temps et contribua à la conquête de la Soule par l'armée anglaise. Lors de la prise du château de Mauléon, au mois de juillet 1307, Jean de Havering, sénéchal de Gascogne, y installa le seigneur d' Ezpeleta en qualité de capitaine châtelain, gouverneur de la vicomté de Soule; mais il n'exerça cette charge que peu de temps, Fortaner de Batz le remplaça au mois d'octobre suivant (7). En 1308, les aquitains et les navarrais étaient en guerre: Don Juan de Jenuilla, seigneur de Julleyo-Castro, sénéchal de Pampelune, pour le roi de Navarre, et Gui Ferrier,

(1) Arch. Nat. carton J614, num. 135 et 213. — Notes et pièces justificatives B.

(2) Campaigne, *Chron. de Bayonne*, pag. 36. — Moret, *An. de Nav.*, t. III, p. 339. — N. et p. just. c.

(3) Bibl. Nat. Msc. *Collection Duchesne*, vol. 99 f<sup>o</sup> 47.

(4) Arch. de Pampelune, caisse 5, n<sup>o</sup> 96.

(5) Moret, *An. de Nav.*, t. III, pag. 371.

(6) Ibidem, pag. 261.

(7) Rymer, *Fœdera etc. etc.*, t. III, pag. 15.

sénéchal du duché de Guyenne, pour le roi d'Angleterre, furent chargés de traiter la paix et d'accorder la cessation des hostilités. Le seigneur En Garcia-Martinez de Olloquy, chevalier, et Jean de Isar, sergent d'armes, députés par le roi de Navarre, et *lo seïñhor En Gassernaut d'Espelette, caver*, (a) et N'Aremon-Durant de Vièle, citoyen de Bayonne, pour le duché de Guyenne, arrêterent et réglèrent les satisfactions et dommages à accorder aux parties (1). Au mois de juillet 1315, le seigneur d'Ezpeleta [*Domino Garcice Arnaldi de Splette*] fut convoqué par lettres du roi d'Angleterre, avec Fortaner de Batz, Hélie, sire de Caupenne, l'évêque de Bayonne, Arnaud-Guillaume de Sault et plusieurs autres barons de l'Aquitaine (2). On voit par les *Rôles Gascons* conservés à la Tour de Londres, que Garcia-Arnault d'Ezpeleta [*Domino d'Espelete*] était créancier du roi d'Angleterre, en 1319, de certaines sommes pour son service dans la guerre de Gascogne (3). Il avait épousé par contrat passé à Bayonne, le 3 septembre 1302, FLORS DE GUICHE, sœur de *En Guillaume-Arnault, seigneur de Guiche, damoiseau*. Le seigneur d'Ezpeleta est qualifié *Mosseïñhor En Gassarnaut, caver, seïñhor d'Espelete*. Le seigneur de Guiche donne à sa sœur une dot de 80 livres morlans (b); il est stipulé que, dans le cas où la postérité de Flors de Guiche viendrait à faillir, cette somme ferait retour soit à celle-ci, soit à son héritier. Garcia-Arnault déclare que, dans ce cas, la somme serait à prendre *sober tote lo soe mason, loc e affar aperat d'Espelete e suber totes sas autres causes mobles e no mobles* qu'il a eü aura, et il donne pour cautions, *segont lo for e le*

(a) *Caver*: chevalier. — La particule honorifique *En*, *N'* devant une voyelle, et *Na* pour les femmes, indiquait la noblesse, à cette époque, tant dans la Navarre que dans la Gascogne et le Béarn. Marca, *Histoire de Béarn*, in-f<sup>o</sup>.

(b) D'après Yanguas la livre de Morlaas valait 36 francs, et M. Leber a établi qu'au moyen-âge, notamment à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'argent avait six fois plus de pouvoir qu'aujourd'hui; 80 livres morlans représentaient donc une quantité d'argent fin valant actuellement 17,280 fr. — Balasque, *Etudes historiques sur la ville de Bayonne*, in-8<sup>o</sup>, t. III, pag. 30.

(1) Archives de Pampelune, caisse 5, n<sup>o</sup> 39.

(2) Rymer, *Fœdera* etc., tome III, pag. 531.

(3) Bibl. Nat., Msc. Fonds Moreau, vol. 641, f<sup>o</sup> 45.

13

costume de Labort, si medichs e En Sans Arnaut, seinhor de le mason d'Urtuburu, parropiant de Sent Johan de Lus, e Johan, seinhor de le mason de Le Lane, d'Ustaritz, e N. Arnaut Gassie, seinhor de le mason de l'Abadie, parropiant d'Espeleta. L'acte est fait, regnant Euddard, rey d'Angleterre, seinhor e duc de Guaine, En D. de Manx, abesque, N. Arremon Bertran de Biele; maire, en présence de En Pascoau de Pouillon, En Domenjon d'Osserain et En Per-Sanz de Jaxu, par Adamar de Castet, notaire de Bayonne (1),

14  
VII. PIERRE-ARNAULT, SEIGNEUR D'ESPELETA, CHEVALIER, que l'on croit fils de Garcie-Arnault II et de Flors de Guiche, est mentionné dans les *Rôles Gascons* de la Tour de Londres, [*Arnaldo d'Espeleta, domicello*] en l'année 1332 (2). On voit que Pierre-Arnault n'était encore que damoiseau, à cette date; la guerre qui survint en 1335, entre la Navarre et la Castille, lui donna l'occasion de gagner les éperons de chevalier. — Philippe, roi de Navarre, occupé avec sa noblesse du comté d'Evreux, à combattre les Anglais sous la bannière du roi de France, avait confié le gouvernement de son royaume à Henry IV, sire de Sully, bouteiller de France, lorsque les Castillans commencèrent les hostilités. Le gouverneur conclut aussitôt un traité d'alliance avec le roi d'Aragon qui lui envoya un corps de 1500 cavaliers d'élite sous la conduite de Don Miguel-Perez de Zapata, chevalier renommé pour son adresse et sa bravoure, et aussi pour son talent comme général de cavalerie. Le seigneur d'Espeleta vint à la tête d'une compagnie de gens d'armes, offrir le secours de son épée au sire de Sully qui, en le nommant châtelain de Sangüesa, lui confia un des postes les plus importants de la Navarre (3). Déjà les Castillans avaient été chassés de Fitero et du fort de Tudejen, quand Don Martin-Fernandez de Por-

(1) Arch. des Basses-Pyrénées, E 170.

(2) Mayerne-Turquet, *Hist. générale d'Espagne*, in-f<sup>o</sup>, t. I, pag. 607. — Not. et piéc. justific. D.

(3) Bibl. Nat., Msc., Fonds Moreau, vol. 664, pag. 126.

tocarrero, chef de l'armée castillanne, accourut à marches forcées jusqu'à Alfaro, à 4 lieues de Tudela. Craignant une entreprise sur Fitero, Sully résolut d'y envoyer toute la cavalerie sous les ordres de Zapata, avec le train nécessaire pour ajouter à la défense de la place; Pierre-Arnault d'Ezpeleta accompagna Don Miguel qui devait, dès le lendemain, revenir sur Tudela. — Informé du mouvement de Zapata, le général castillan vint, à la pointe du jour, asseoir son camp en vue de Tudela et offrir le combat à Henry de Sully qui commit l'imprudence de faire engager son infanterie sans attendre le retour de Zapata. Le combat se prolongea, mais les Navarrais, enfoncés par les charges réitérées de la cavalerie castillanne, furent obligés de se replier sur Tudela. Portocarrero, maître du champ de bataille, s'empara d'un tertre qui commandait tous les environs. De là, on découvrait au loin la route de Fitero où apparut bientôt la cavalerie de Don Miguel de Zapata: elle arrivait en hâte, attirée par les clameurs du combat. Le brave Zapata apprit la défaite des Navarrais par les cadavres qui jonchaient le champ de bataille. Fort de son énergie et sans compter ses ennemis, il prit une position avantageuse et attendit le choc de l'armée castillanne. La lutte fut longue et acharnée. Enfin, le nombre l'emporta; mais la défense désespérée des cavaliers de Don Miguel, fit payer cher la victoire aux Castillans. Le cheval de Zapata tomba mort, et le valeureux chevalier resta aux mains de l'ennemi, avec plusieurs de ses parents. La nuit sauva du massacre une partie des cavaliers qui, en fuyant épars, eurent la présence d'esprit de crier *Castille! Castille!* et furent regardés, à la faveur de l'obscurité, comme des amis. Le seigneur d'Ezpeleta eut aussi un cheval tué sous lui; cependant, il parvint à échapper aux Castillans. Une charte du 12 décembre 1338, conservée aux archives de Pampelune (1), dit que *Don Pere Arnald de Espeleta eut un cheval tué en la guerre de Fitero, en*

(1) Caisse 7, n° 116.

compagnie de Don Miguel Zapata, en 1336, & qu'il reçut une certaine somme d'argent pour cette perte. — Henry de Sully reforma son armée et, avec le secours de Gaston, comte de Foix, parent du roi de Navarre, il reconquit les places occupées par les Castellans, aussi facilement qu'elles avaient été perdues. La paix ne tarda pas à se conclure, et les prisonniers recouvrèrent leur liberté moyennant une rançon fixée à 85,000 maravédís pour Miguel Zapata; pour son écuyer, pour Don Juan de Zapata, son frère, Geralt Ruiz Abarca, frères, 15,000 maravédís chacun; 30,000 pour Sancho-Anchez de Medrano, 20,000 pour Miguel d'Urroz, et 1,000 pour chacun des autres, tant Aragonnais que Navarrais (1). — Au mois de juin 1337, le roi d'Angleterre manda au seigneur d'Ezpeleta [*Arnaldo de Ezpeleta*], au sire de Caupenne, et aux autres barons et chevaliers vassaux du duché de Guyenne, de rejoindre l'armée qui devait commencer, dans cette contrée, la guerre contre la France (2). Pierre-Arnault fut père de :

16  
VIII. GARCIE-ARNAULT, III<sup>e</sup> DU NOM, SEIGNEUR D'EZPELETA, CHEVALIER, qui servait en Navarre, comme mesnadier, de 1340 à 1343, et à cette dernière date, en qualité de châtelain de Sangüesa (3). Le 30 juin 1363, au palais de l'archevêché de Bordeaux, il prêta serment de fidélité à Edouard II, roi d'Angleterre, et à son fils, le prince de Galles et d'Aquitaine, avec Garcie-Arnault, seigneur de Garro, Sanz, seigneur de Saint-Pée, Auger, seigneur d'Urtubie, etc. (4), et suivit le Prince Noir dans toutes ses campagnes contre la France. — Une inimitié déclarée séparait depuis longtemps les nobles lignages d'Ezpeleta et de Saint-Pée: à la suite de quelques démêlés, la guerre éclata entre les deux chevaliers labourdins que nous venons de voir réunis à la cour du prince de Galles. Le chroniqueur

(1) Moret, *An. de Nav.*, t. III, pag. 619. — Belsunce, *Histoire des Basques*, t. III, pag. 219.

(2) Rymer, *Fœdera* etc., t. IV, pag. 766.

(3) Arch. de Pampelune, *Catalogue de Liciniano*, années 1340 à 1360.

(4) Bibl. Nat. Msc. *Collection Duchesne*, vol. 106, f<sup>o</sup> 313, et vol. 107, f<sup>o</sup> 280.

qui a transmis les détails de cet épisode, rapporte que Sanz de Saint-Pée fut tué dans un combat qu'il livra au lignage d'Ezpeleta, et que les gens de Saint-Pée se mirent en quête, pour Jeanne, sa fille et héritière, d'un mari capable de venger la mort de leur seigneur. Un chevalier renommé de Guipuzcoa, Pero-Lopez, seigneur d'Amezqueta, fixa leur choix. Le mariage venait de se conclure et le château de Saint-Pée était encore en fête, lorsque *Velche de Ezpeleta* (a), neveu de Garcie-Arnault III, alla trouver le nouveau châtelain et le défia dans ces termes : *Comme vous ne pouvez le nier, je suis compté pour le plus courageux homme qui se soit distingué dans les faits d'armes de toute cette contrée; il paraît que les gens de Saint-Pée vous ont pris pour la meilleure lance de Guipuzcoa, et vous ont donné la mission de venger la mort de votre beau-père qui succomba alors qu'il croyait me tuer. Vous plaît-il que nous remettons le sort de la querelle à la fortune de nos lances? A moi, cela me ferait grand plaisir.* Amezqueta répondit aussitôt : *Cela me plaît.* Et d'un commun accord, les deux chevaliers entrent en plaine, prennent du champ et fondent l'un sur l'autre, visière baissée et lance au poing. Le sort du combat fut fatal à Velche : Pero-Lopez d'Amezqueta le désarçonna *et le tua*, — dit le chroniqueur, — *en vengeance de la mort de son beau-père et d'autres meurtres commis par le lignage d'Ezpeleta sur ceux de Saint-Pée* (1). — En 1376, Garcie-Arnault III, seigneur d'Ezpeleta, servait au titre étranger, dans l'armée du comte de Foix, avec le châtelain de Mauléon, les seigneurs de Gramont, de Luxe, de Haïtze, de Gestas, de Garro, d'Osserain, de Ruthye, d'Olhaïby, de Came, d'Espès, etc., ainsi que le prouve le rôle d'une revue passée par Arnaud-Guillaume de Béarn, dans l'église des Frères-Mineurs de Morlaàs,

(a) *Velche* était, sans doute, un sobriquet; en Basque, *Velcha* ou *Belcha* veut dire le noir.

(1) Bibl. Nat., Msc., *Collection Duchesne*, vol. 113 : *Fragmento de la historia que escrivio Lope Garcia de Salazar, de los linages de España*, fo 46, art. SANT PER, et fo 102, art. AMEZQUETA. L'auteur n'indique pas la date de ce duel qui eut lieu vers 1370. Plusieurs chartes des archives de Pampelune, prouvent que *Don Pero Lopez de Amezqueta* était seigneur de Saint-Pée en 1372. Jeanne de Saint-Pée, sa veuve, figure dans un acte du 7 septembre 1393, comme tutrice de Jean, seigneur d'Amezqueta et de Saint-Pée, son fils aîné. (Archives de la maison de CAUPENNE D'AMOU, titres de SAINT-PÉE.)

81  
17

18  
—

Le 2 août 1376 [*Las gentes d'armes estrangés... Vascos & Navarra*] (1). Dans une autre revue de troupes passée à Olite, par Charles le Mauvais, roi de Navarre, le 1<sup>er</sup> juin 1378, on remarque parmi les principaux capitaines : Martin d'Aybar avec 60 fantassins et 12 cavaliers, Garcie-Arnault d'Ezpeleta à la tête de 40 fantassins et 2 cavaliers, Loup de Saint-Julien, seigneur de Sault et de Saint-Julien d'Ahaxe, bailli de Labourd, suivi de 140 fantassins et 10 cavaliers, Remiro-Sanchez, seigneur d'Asiayn, accompagné de 21 cavaliers, etc. (2). En la même année, le roi mande à son trésorier, de payer à Petruxea d'Ezpeleta, capitaine de La Guardia, ses gages et ceux du seigneur d'Ezpeleta avec 40 hommes (3). — Vers cette époque, les dissensions des lignages de Luxe et de Gramont ensanglantaient la Basse-Navarre, et les lieutenants du roi se trouvant impuissants à réprimer les désordres que suscitaient les deux factions rivales, Charles le Mauvais passa lui-même les monts, et se rendit à Saint-Jean-Pied-de-Port où il avait convoqué les principaux chefs Agramontais et Luxetins. Il était accompagné de Sancho-Lopez d'Uriz, son conseiller, Jean de Béarn, capitaine de Lourdes, Miguel-Sanchez d'Ursua, Garcie-Arnault, seigneur d'Ezpeleta, Semen-Garcia d'Echaux, vicomte de Baigorri, Sancho-Periz de Peralta, etc. Un traité de paix fut conclu, par la médiation du roi, entre Arnaud-Raymond I, seigneur de Gramont, faisant pour lui et ceux de son lignage, d'une part, Arnaud-Sanz de Tardets, seigneur de Luxe, Ahaxe, Tardets, etc., — pour lui, ses successeurs et ceux de son lignage, et pour Doña Saura, dame de Luxe, sa femme, — Martin, seigneur de Domezain, Bertrand, seigneur d'Uhart, Garcie-Arnault, seigneur de Belsunce, Pierre-Arnault, seigneur de Salha, et tous ceux du lignage de Luxe, le 2 avril 1384, dans l'église de Sainte-Marie du bout du pont de Saint-Jean-Pied-de-Port.

(1) *Archives historiques de la Gironde*, in-4<sup>o</sup>, t. XII, pag. 133.

(2) Arch. de Pampelune, caisse 38, n<sup>o</sup> 1.

(3) *Ibidem, catal. Licin.*, année 1378.

Le seigneur de Gramont mourut peu de temps après, et Arnaud-Raymond II, son fils et héritier, ratifia ce traité avec Péès, seigneur de Laxague, chevalier du parti et lignage de Luxe, au palais royal de Pampelune, le 23 février 1385, en présence du roi, du seigneur d'Espeleta, et des autres gentilshommes nommés dans l'acte de 1384 (1). — La grande réputation de bravoure que Garcie-Arnault d'Espeleta s'était faite dans les guerres de cette époque, son âge et son expérience, décidèrent le roi de Navarre à lui confier le commandement des troupes qu'il envoya combattre en Portugal, en 1385; l'auteur des Annales de Navarre cite, parmi les capitaines qui servaient sous les ordres du seigneur d'Espeleta, Gonzalo - Ramirez de Baquedano, Martin - Henriquez de Lacarre, le seigneur de Luxe avec nombre de nobles gens de Vascos, le seigneur de Meharin, le vicomte de Baïgorry, Bertrand d'Armendarits, Charles d'Aguerre, Jean de Hosta, Jean-Contensin d'Ansa, capitaines, Diego de Saraza, colonel, y otros muchos señores de Vascos y Ultrapuertos (2). On croit que Garcie-Arnault III fut tué dans cette campagne, avec Alphonse d'Espeleta, son fils, qui combattait à son côté à la bataille d'Albujarrota (3), en la même année 1385. — Il avait épousé Doña JUANA - MIGUEL d'ECHAUX, fille de Don Miguel d'Echaux, chevalier, seigneur de Valderro, cadet de la maison vicomtale de Baïgorry. De ce mariage naquirent :

1<sup>o</sup> ALPHONSE D'ESPELETA, II<sup>e</sup> DU NOM, mort sans laisser de postérité;

2<sup>o</sup> et JEANNE, qui suit;

IX. JEANNE D'ESPELETA, DAME D'ESPELETA ET DE VALDERRO, succéda à tous les biens de sa maison vers l'an 1385. Elle avait été mariée avant

(1) Bibl. Nat., Mss., Collection Duchesne, vol. 110, pag. 86.

(2) Moret, *Ann. de Nav.*, t. III, pag. 223.

(3) Pablo La Vergue, déjà cité à la page 5, note 1. — Il n'est plus fait mention de Garcie-Arnault ni d'Alphonse d'Espeleta depuis cette guerre de Portugal. — On voit Garcie-Arnault III figurer comme châtelain de Saangüesa, en 1343 et dans un rôle du 1<sup>er</sup> janvier 1344 (*Arch. de Pampelune, caisse 10, num. 5*); il ne paraît pas avoir servi le roi d'Angleterre, son souverain, qui ordonne au sénéchal de Gascogne, le 22 avril 1344, de faire démolir les forteresses, maisons fortes & moulins construits, sans sa permission, par les seigneurs de Garro, de Phagandure & d'Espeleta, & de les punir des violences qu'ils ont exercées (Moret, vol. 652, f<sup>o</sup> 15).

1382, à Oger de Garro, écuyer du roi Navarre. Leurs enfants ont relevé le nom et les armes d'Ezpeleta, et fondé les diverses branches de la seconde maison de ce nom.



IV

On trouve encore, pour la période que nous venons de parcourir, plusieurs autres membres de la maison d'Ezpeleta qu'on ne peut rattacher d'une manière certaine à la branche principale.

20  
—  
Au moment de partir pour l'armée de *Berduño & de Mallen*, Don Pedro de Ezpeleta confesse avoir reçu du receveur des rentes de Navarre, 34 livres tournois pour ses gages et ceux de ses compagnons. N'ayant pas de sceau, il prie Don Martin de Ezpeleta, son parent, d'apposer le sien sur le reçu, daté de Pampelune, *dia sueves despues la fiesta de San Lucas Evangelista del año 1288*. Sceau triangulaire armorié d'un lion (1). En 1294, Don Pedro d'Ezpeleta était chevalier et alcaïde du château d'Ororiz (2).

Martin d'Ezpeleta qui scella le reçu de Don Pedro, était *arbalétier du roi*, lorsqu'il assista, le 30 juin 1294, à l'hommage des terres de Mixe et d'Ostabaret, fait par Arnaud-Raymond, vicomte de Tartas, au roi de Navarre (3). — Au mois d'avril 1317, Philippe le Long, roi de France et de Navarre, *considérant la fidélité de Martin d'Ezpeleta, et les services qu'il a rendus depuis longtemps en Navarre et qu'il ne cesse de rendre, lui fait remission des 9 sols & 8 deniers qu'il doit payer, chaque année, pour une maison située à Echalar* (4).

(1) Arch. de Pampelune, caisse 4, n° 63.

(2) Moret, *An. de Nav.* t. III, pag. 263.

(3) Arch. de Pampelune, caisse 4, n° 99.

(4) Ibidem, caisse 5, n° 80.

En 1334, Juan-Arnault d'Espeleta jouissait de la maison du roi et de ses dépendances, en vertu de la donation que Philippe d'Evreux lui en avait faite (1).

En 1358, Juan-Periz d'Espeleta possédait, par donation royale, certains droits dans les villes de Vera et Lesaca (2). — Le 3 juillet 1365, le roi de Navarre ordonne de remettre dix mesures de blé à *Juan-Periz d'Espeleta, écuyer, demeurant à Lesaca* (3).

Pierre-Sanz d'Espeleta, chevalier, nommé aussi *Petruxa* et *Petrigay*, était déjà sergent d'armes du roi de Navarre le 1<sup>er</sup> février 1366 (4). Le 8 février 1379, il donne quittance au receveur royal de la Merindé d'Estella, [... yo Pet'xa. d'Espeleta buxier darmas del seynor Rey de Navarra ...] de 150 livres carlines que le roi lui alloue en aide de son mariage. Le sceau apposé au bas de cet acte, porte un écu penché armorié d'un lion rampant, et d'une bordure componée, comme brisure; heaume timbré d'une tête de chien braque pour cimier, avec la légende: SCEL PIERRE DESPELETTE (5). Il était capitaine du château de La Guardia, en 1380, et maître d'hôtel de l'infante, fille aînée du roi, en 1411 (6). En 1406, il vivait à Puente-la-Reina, avec Doña SANCHA PERIZ, sa femme; mais il suivit la princesse Isabelle mariée à Jean, comte d'Armagnac, et s'installa dans ce pays. — Le 31 décembre 1424, à l'Isle-Jourdain, *Petrigay d'Espelette* fit hommage au comte Jean, pour la terre et seigneurie de Tarreux (7).

Par un acte du 14 juillet 1427, Esteven d'Espeleta, damoiseau,

(1) Arch. de Pampelune, caisse 7, num. 49; *Rôle des biens du Roi*.

(2) Ibidem, *catal. Licin*.

(3) Ibidem, caisse 20, num. 54.

(4) Ibidem, caisse 21, num. 4.

(5) Cette pièce est, en original, dans les archives de M. le baron d'Espeleta, et le sceau de *Petruxa* s'y voit encore intact.

(6) Archives de Pampelune, *catalogue de Liciniano, années 1366 à 1411*. On y trouve un grand nombre de documents relatifs à ce personnage. — En 1382, il paraît avec Doña Sancha Periz, sa femme. En 1387, le roi de Navarre lui fait don de certaines sommes sur les *pechas* de Cirauqui. On le retrouve encore sergent d'armes du roi, en 1405.

(7) Archives des Basses-Pyrénées, *série E*.

ésurné fils de Pierre-Sanz et de Doña Sancha Periz, [ *Steven Despelete, moiseau*, ] acquit de noble et puissant seigneur Jean de Gramont, seigneur de Gramont et de Mussidan, le fief de Bernones, situé dans la paroisse de Listrac en Médoc (1).

Avant de décrire la généalogie des différents rameaux de la seconde maison d'Espeleta, nous allons esquisser rapidement l'histoire des seigneurs de Garro dont cette famille descend en ligne directe.

(1) Beaurain, *Variétés Bordeloises*, etc., nouvelle édition, Bordeaux 1876, in-8°, tome II, page 51.



22  
—